[redacted]

DLP 26-12-90141398
ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

GRANDES CULTURES

Bulletin n° 25 du 20 décembre 1990

COLZA : Bilan phytosanitaire de la campagne.

INFORMATIONS PHYTOMA.

INVITATION POUR LE 11 JANVIER 1991

REABONNEMENT.

COLZA - Bilan phytosanitaire de la campagne 89 - 90 :

Les conditions climatiques ont été favorables à la culture du colza. Les rendements varient entre 28 et 35 q/ha de moyenne selon les départements.

Les faits marquants à retenir sont :

. A l'automne : un développement important de certaines variétés précoces, entraînant un décollement de leur tige.

. Au printemps : des dégâts importants de charançon de la tige dans les parcelles non protégées, pas de développement de Sclerotinia.

- Evolution de la végétation :

L'automne doux et humide a permis un développement rapide de la végétation, conduisant pour les variétés précoces à des décollements de tige pouvant justifier l'application d'un régulateur dans certains cas.

L'hiver doux et le manque de gelées permettent aux colzas "décollés" de passer l'hiver.

Le printemps sec empêche le développement des maladies.

- Bilan phytosanitaire :

. Ravageurs :

Limaces : le mois de septembre sec a été défavorable au développement de ce ravageur. Peu de dégâts sont observés.

Mouche du chou : dans quelques semis très précoces, début août, des dégâts sont apparus, restant sans incidence sur le rendement.

Altises : les premières captures ont été enregistrées en Meuse les 8 et 11 septembre. Le vol est resté très faible. Peu de dégâts en général.

Charançon du bourgeon terminal : le vol a débuté le 5 octobre sur le plateau de Haye et dans le sud-meusien. Ce ravageur tend à se généraliser sur toute la Lorraine. Les traitements sont conseillés 10 à 15 jours après les premières captures dans les cuvettes.

Charançon de la tige : les premières captures ont lieu le 21 février. Le vol est très important dans toute la région jusqu'au 28 février. De gros dégâts (éclatement de la tige) sont observés au mois de mars dans les parcelles non traitées. De fortes pertes de rendement sont enregistrées, surtout dans les terres séchantes. Les traitements sont conseillés 10 à 15 jours après les premières captures de préférence avec une pyréthrinoïde.

7238

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



ABONNEMENT ANNUEL 215 F

Imprimerie de la Station de Nancy - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation

Méligèthes : le début du vol est observé fin février - début mars. Les populations restent très faibles et les seuils d'intervention sont rarement atteints.

Charançon des siliques : les premières captures ont lieu fin mars. Très ponctuellement les seuils d'intervention sont atteints la seconde quinzaine du mois d'avril. Le traitement insecticide réalisé en mélange avec le fongicide à la floraison, mi-avril, est souvent mal positionné et oblige les agriculteurs à retraiter.

Cécidomyie des siliques : les dégâts sont importants dans certaines parcelles, sans que pour autant des charançons des siliques aient toujours été capturés.

Pucerons cendrés : de fortes populations apparaissent 6 semaines environ avant la récolte. Le seuil de deux populations au m2 peut être atteint sur les limites de parcelles, mais rarement à l'intérieur de celles-ci. Quelques traitements ont été réalisés.

. ***Maladies cryptogamiques :***

Cylindrosporiose : pas de symptômes à l'automne. Le printemps sec empêche le développement de cette maladie. Aucun traitement spécifique n'est conseillé.

Sclerotinia : les toutes premières fleurs apparaissent fin du mois de mars. Le temps froid du mois d'avril freine la floraison. La chute des premiers pétales a lieu fin du mois d'avril, date à laquelle les traitements devaient être réalisés. Les parcelles traitées précocement, dès la fin du mois de mars, ont donc nécessité un renouvellement du traitement au mois d'avril. Le temps sec du mois de mai a empêché les contaminations des tiges par le Sclerotinia. De ce fait, le taux d'attaque est très faible (inférieur à 1 %) même dans les zones à risques.

Alternaria : peu de développement de la maladie en général. Ponctuellement, dans des secteurs déterminés, la maladie atteint les siliques et provoque des pertes de rendement non négligeables.

Pieds secs : la récolte étant précoce, ils n'apparaissent que 10 à 15 jours avant la moisson. En général, le taux d'infestation est faible, souvent inférieur à 10 %, et engendre rarement des pertes de rendement. Aucun traitement fongicide n'a été préconisé à l'automne 89.

Régulateurs : de nombreux traitements ont été réalisés durant la campagne. A l'automne, des interventions sont réalisées en vue de freiner l'élongation des tiges qui apparaissent suite aux conditions douces dans les parcelles précoces. Au printemps, les préconisations de traitement se limitent aux parcelles à risque de verse (variété sensible, fumure importante,...).

*****

PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX :
UNE SEULE REVUE DE PROTECTION DES PLANTES

La Presse Agricole Française comptait jusque là deux revues spécialisées dans le domaine de la protection des plantes : "LA DEFENSE DES VEGETAUX" publiée depuis 1947 par la F.N.G.P.C. (Fédération Nationale des Groupements de Protection des Cultures) et "PHYTOMA" créé en 1948 par RURALIA.

Poursuivant des buts identiques au service de l'agriculture, notamment pour faire passer dans la pratique les derniers acquis de la recherche en matière de protection des cultures, les deux revues viennent d'unir leurs efforts. A partir du 1er janvier 1991, c'est une seule et même revue, intitulée PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX, qui sera servie à tous les abonnés.

Revue interprofessionnelle, PHYTOMA-LA DEFENSE DES VEGETAUX devient ainsi **LA** revue de la protection des plantes, privilégiant la fiabilité et l'indépendance des informations. Parce qu'on n'a pas droit à l'erreur quand la santé des cultures est en jeu !

Si vous ne connaissez pas encore PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX, demandez un numéro gratuit, sans engagement à :

PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX
1, rue Gambetta
92100 BOULOGNE

Tél. (1) 6 05 50 52

*****

INVITATION POUR LE 11 JANVIER 1991

*****

Vous êtes invités à participer à la réunion, désormais traditionnelle, que notre service organise sur les grandes cultures (bilan phytosanitaire, résultats d'essais, préconisations) et à la conférence-débat qui suivra sur la pollution des eaux, le :

Vendredi 11 janvier 1991 à 8 h 45
au Centre National de Formation Forestière
de VELAINES-EN-HAYE (54)

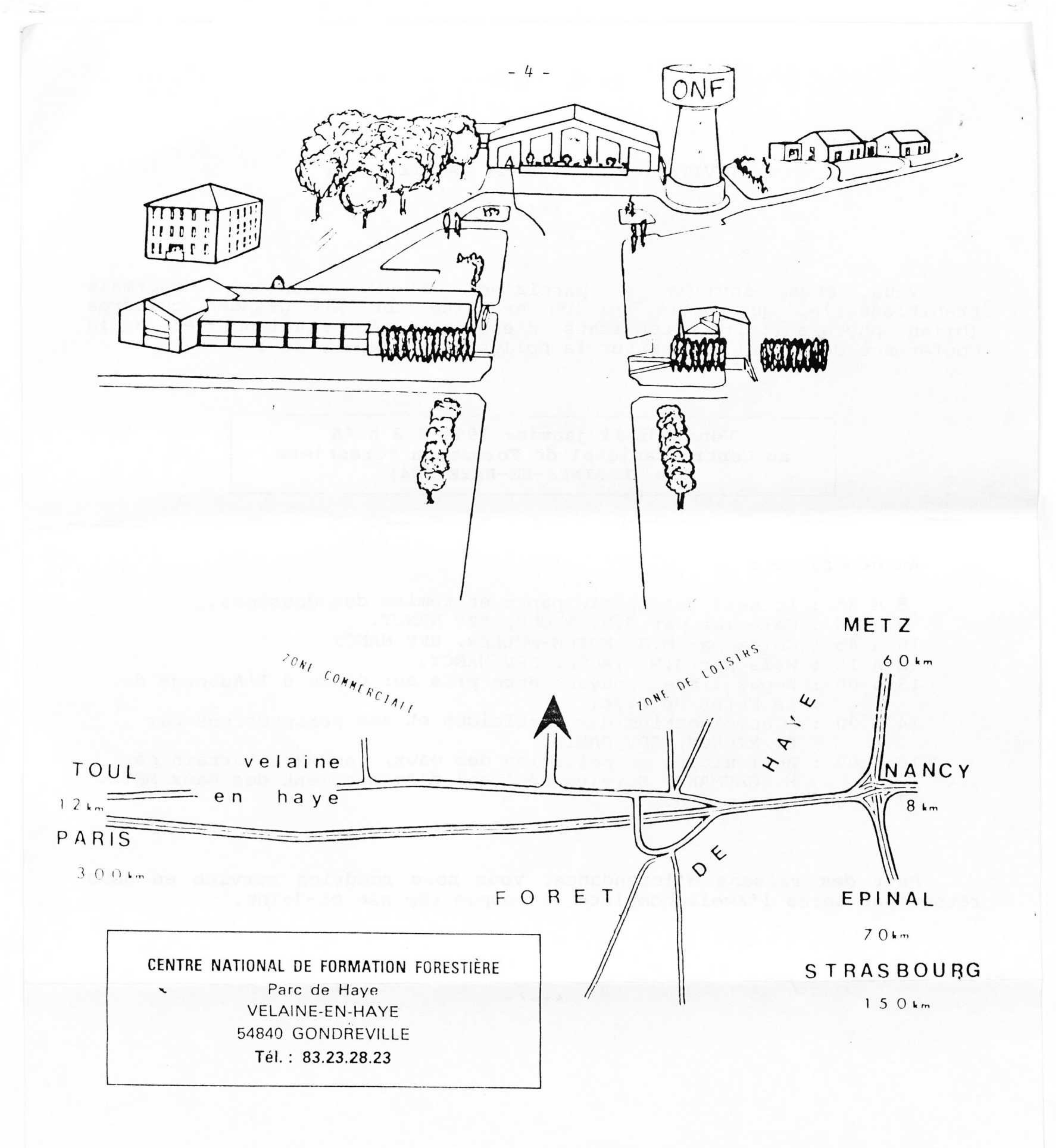
Au programme :

8 h 45 : Accueil des participants et remise des dossiers.
9 h 15 : Céréales par J.M. TROUP, SPV NANCY.
10 h 45 : Colza par M.J. FOTRE-MULLER, SPV NANCY.
12 h 15 : Maïs par J.M. TROUP, SPV NANCY.
13 h 00 : Repas libre, pouvant être pris sur place à l'Auberge de la Forêt de Haye.
14 h 30 : L'homologation des pesticides et ses perspectives par P. MICHON, SPV PARIS.
16 h 00 : Agriculture et pollution des eaux, contexte lorrain par M. GAUMAND, Service Régional d'Aménagement des Eaux METZ.
17 h 00 : Conclusion.

Pour des raisons d'intendance, vous nous rendriez service en nous retournant après l'avoir completé le coupon réponse ci-joint.

*****

P239



En venant de Toul, quitter l'autoroute sortie Hôpital Jeanne d'Arc et prendre l'ancienne N4 direction Gondreville pendant environ 12 Kms.

En venant de Nancy, quitter l'autoroute en direction du Parc de Haye, Zone de loisirs (sortie 16).

BULLETIN DE PARTICIPATION

*****

A retourner avant le 04.01.91

au Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX

*****

NOM:..PRENOM:....................

ADRESSE:...
....
....Tél.:..........................

Participera à la journée bilan du 11 janvier   OUI ☐   NON ☐

Réserve...............dossier(s) de résultats (50 F l'unité)   OUI ☐   NON ☐

Souhaite déjeûner à l'Auberge de la Forêt   OUI ☐   NON ☐

Il est précisé que toute réservation de document non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte. Les documpents seront soit remis sur place aux participants, soit adressés ultérieurement moyennant un supplément de 11,50 F pour affranchissement.

Ci-joint un chèque de ☐ F, libellé à l'ordre du Service de la Protection des Végétaux.

Signature

P 240

PROTEGEZ VOS CULTURES

- C'est une nécessité pour augmenter les rendements en quantité et en qualité.

- Cela suppose un raisonnement délicat afin de réaliser des traitements économiquement judicieux.

POUR VOUS AIDER : LES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

vous apporteront des conseils :

- au moment opportun
- adaptés à votre région
- objectifs.

Ne faites plus de traitements inutiles et onéreux, ne manquez plus les traitements décisifs : **maîtrisez vos interventions phytosanitaires**. Vous trouverez ci-dessous le formulaire qui vous permettra de vous réabonner à nos différentes éditions.

*****

BULLETIN DE REABONNEMENT - ANNEE 1991

*****

A retourner pour le 31 décembre 1990 au :

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
Tél. 83.30.41.51.

*****

NOM : ....PRENOM :.................

ADRESSE PRECISE :..
....
Tél. :...

Souscrit un abonnement annuel aux AVERTISSEMENTS AGRICOLES

☐ Edition "Grandes Cultures".............. 240 F

☐ Edition "Arboriculture-Viticulture"...... 230 F

☐ Edition "Pépinières - Espaces verts"..... 160 F

Reporter votre numéro d'abonné figurant sur l'étiquette adresse.......

***

☐ Ci-joint un chèque de .... F, établi à l'ordre de M. le Régisseur de Recettes à l'exclusion de toute autre mention).

☐ Je désire une facture.

*****

Date Signature